

**Antoine GINESTY**  
**Sébastien SALESSES**  
Notaires Associés  
ETUDE PLACE WILSON

---

**AVIS DE SAISINE DE  
LEGATAIRE UNIVERSEL  
DELAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de  
procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28  
novembre 2016**

---

Suivant testament olographe en date du 10 mars 2006, **Monsieur Jean Gilles PLACIDE**, en son vivant menuisier, demeurant à SAINT GENIES BELLEVUE (31180) 1 chemin Rullets. Né à TOULOUSE (31000), le 23 avril 1954. Célibataire. Décédé à SAINT-JEAN (31240) (FRANCE), le 24 novembre 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Antoine GINESTY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Antoine GINESTY et Sébastien SALESSES, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à TOULOUSE (Haute Garonne), 4 et 5, place Wilson, le 27 février 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Antoine GINESTY notaire à TOULOUSE (31000) 4-5 place Wilson, référence CRPCEN : 31001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de TOULOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

---